



**COMMUNE DE DONNELOYE
CONSEIL GENERAL**

Extrait du Procès-verbal du Conseil Général du 11 décembre 2019

La séance est conduite par le Président Monsieur Gilbert Gavillet

Le Conseil Général de Donneloye

- vu le projet de budget et le préavis no 06/2019 présentés par la Municipalité
- entendu le rapport de la commission des Finances et de Gestion
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour, décide

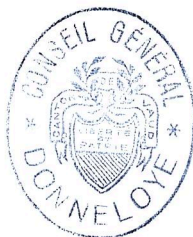
1. D'accepter le budget de la bourse communale arrêté comme suit pour l'année 2020

Revenus	2'678'640.00
Charges	2'972'640.00
Excédent des charges	294'000.00

Le Président :

G. Gavillet

Gilbert Gavillet



La secrétaire :

M. Jaquier

Murielle Jaquier